

Quand la tumeur s'ouvre et qu'on aperçoit le parasite, on le saisit et on essaie de l'amener au dehors; mais souvent il résiste et il se rompt; de là un surcroît de douleurs. C'est donc un inconvénient qu'il faut éviter. Dans ce but, on ne se presse pas. On n'attire vers l'extérieur que la portion qui cède, et on la retient en l'enroulant autour d'un petit corps cylindrique. On attend quelques jours et on recommence la traction, toujours opérée avec les mêmes ménagements.

Plus le tissu cellulaire est abondant ou lâche dans la partie où le filaire s'est accru, plus l'extraction de ce ver est facile, comme par exemple au scrotum.

Mais s'il se trouve près des articulations, s'il cause des douleurs vives, s'il s'étend au loin, son extraction est plus ou moins difficile.

On a essayé plusieurs moyens de hâter son issue. Les médecins indiens ont composé une espèce de cataplasme avec l'assa-fœtida, le fruit du *solanum melongena*, et de l'huile de sésame⁽¹⁾. Bird fit usage dans un cas de topiques mercuriels. L'entozoaire fut tué, et l'inflammation, qui était vive, fut apaisée. Kennedy, ayant vu un Indien placer au courant d'un ruisseau la partie où siégeait le ver, qui ne tarda pas à sortir, recommanda l'emploi de l'eau froide. Scot a donné le même conseil. Bird prescrivait, au contraire, des fomentations avec de l'eau chaude.

Quelquefois, malgré ces divers moyens, le ver reste enfoncé sous la peau, ou lorsqu'on veut l'extraire, il se brise. On a proposé d'inciser sur son trajet, et, en le soulevant avec précaution, d'exercer à la fois une douce traction dans les deux sens opposés. M. Maisonneuve s'est servi de ce procédé; mais le ver s'est encore rompu de l'un des côtés, et il a fallu pratiquer une nouvelle incision. On ne doit avoir recours à ce moyen que dans les circonstances où l'entozoaire est parfaitement reconnu sous la peau par le toucher du médecin et par le sentiment du malade.

⁽¹⁾ Lettre de Carro, de Vienne. (*Journal d'Hufeland*. — *Bibl. méd.*, t. I, p. 240.)

2^e SECTION. — MALADIES CUTANÉES PHYTO-PARASITAIRES.

Ce n'est pas seulement de nos jours que l'on a rapporté la production de diverses maladies cutanées à la présence des parasites végétaux. Ceux qu'on voit naître sur le tronc des arbres peu vigoureux ont fait admettre des analogies et tirer des inductions. Mais ce n'étaient que de simples aperçus. Une période nouvelle allait s'inaugurer en 1839 par les observations, aussi curieuses qu'exactes, du célèbre professeur Schoenlein.

Le microscope a fait découvrir, au milieu de certaines altérations du tissu cutané, des êtres de nature végétale appartenant à la classe des cryptogames, au groupe des champignons, et particulièrement aux tribus des torulacés, des oidiés et des conioïdés⁽¹⁾.

Ces végétaux sont composés de très-petits corps, consistants, ovoïdes ou sphéroïdes, organes de reproduction, nommés *spores* ou *sporules*, de cellules allongées, et de filaments nombreux et ramifiés, organes de support ou de végétation constituant le *mycelium*.

Ces êtres, qui trouvent sans doute dans le voisinage de substances azotées ou acides et dans une température assez élevée leurs conditions d'existence, jouissent d'une grande activité nutritive, d'une force de développement très-marquée et d'une puissance de reproduction très-énergique.

En considérant l'extrême fécondité et les ressources infinies que la nature déploie pour assurer la propagation des êtres, on s'étonnerait qu'il fallût admettre des générations spontanées comme moyen d'expliquer un prétendu renouvellement des espèces. L'observation est loin d'avoir révélé tous les mystères de la présence et de la diffusion de ces germes imperceptibles, de leur résistance aux agents de destruction, de leur pénétration à travers les tissus les plus serrés, etc.

¹⁾ Ch. Robin; *Hist. nat. des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants*. Paris, 1853, p. 255.

Étudiés au point de vue qui, dans un traité de pathologie, doit seul appeler l'attention, les parasites végétaux se présentent, soit comme causes morbifiques, soit comme produits ou comme simples coïncidences d'un état anormal de l'organisme.

L'apparition de ces cryptogames dès l'invasion de la maladie, la réalité de leur transmission d'individu à individu dans le phénomène dès lors explicable de la contagion, la cessation des symptômes par la destruction de ces êtres, qui, dans ces diverses circonstances, jouent un rôle si important, ne permettent guère de ne voir en eux que de simples accidents, que des effets ou des produits de l'état morbide. Suivis avec une grande sagacité dans leurs envahissements de l'organisme, ils sont considérés par la science comme causes. Tous n'ont pas été complètement étudiés, mais les incertitudes qui persistent encore sur les caractères distinctifs de quelques-uns perdent de leur fâcheuse influence par les notions exactes et précises qui composent l'histoire des autres. On peut à bon droit s'étonner qu'en si peu d'années tant de recherches aient été faites, tant de progrès obtenus. Non-seulement la connaissance des parasites a éclairé l'étiologie d'un certain nombre de maladies, mais encore elle en a rendu le traitement et plus rationnel et plus efficace.

Les affections phyto-parasitaires forment aujourd'hui une famille très-naturelle, et leur rapprochement est conforme aux principes d'une classification essentiellement pratique.

Ces maladies sont le *favus*, le *porrigo decalvans*, les *herpès tonsurant* et *circiné chronique*, le *sycosis*, le *chloasma*.

Toutes sont transmissibles par le contact, mais elles ne se manifestent pas avec la même facilité, avec la même fréquence chez tous les individus. Il en est des spores comme des autres graines végétales : pour germer, elles ont besoin de certaines conditions de terrain, d'exposition, d'engrais, etc. Ainsi, quelques maladies phyto-parasitaires sont plus communes dans la seconde enfance et dans la jeunesse, chez les sujets lymphatiques et débilités. Il existe entre ces maladies et cer-

taines diathèses des rapports qui seront indiqués. Il doit y avoir une aptitude particulière, une disposition morbifique qui rende plus facile la transmission contagieuse de ces maladies.

Dans leur invasion sur le domaine de l'organisme humain, les parasites végétaux font naître des phénomènes remarquables. Agents d'excitation, ils provoquent le prurit, des symptômes nerveux, des réactions inflammatoires; ils déterminent des congestions locales, la formation de papules, de vésicules, de pustules, d'indurations, etc. Ils s'attachent surtout au système pileux, dont ils altèrent la texture et entravent la nutrition. Enfin, sans être une cause de destruction rapide pour l'individu dont ils se sont emparés, ils sont souvent pour lui une occasion fâcheuse de trouble, de tourment et de lente détérioration.

Il importait de rechercher les moyens les plus expéditifs de soustraire l'organisme à l'influence de ces êtres malfaisants. Un progrès incontestable a été opéré par les heureuses tentatives de M. le Dr Bazin, médecin de l'hôpital Saint-Louis. Il y aurait injustice à ne pas reconnaître les services rendus à l'humanité par ce dermatologiste distingué, quelle que soit la manière d'envisager les théories qui ont présidé à sa thérapeutique.

Il a établi que la destruction des parasites devait s'opérer par des moyens directs, et que le meilleur était de porter les médicaments parasitocides au foyer même de la pullulation cryptogamique; il a été également reconnu que la première condition était l'avulsion des bulbes et des tubes pileux, dans lesquels les parasites se cachent et se soustraient aux moyens de l'art; enfin, que l'extraction partielle et successive des cheveux ou des poils était préférable à l'épilation en masse opérée par les moyens anciennement employés.

I. — FAVUS.

Sous le nom de *favus* on désigne soit une maladie particulière du cuir chevelu, soit les productions spéciales qui le ca-

ractérisent. C'est dans le premier sens que je l'emploierai, à l'exemple de M. Rayer et de la plupart des dermatologistes modernes.

Les Latins nommaient *favus* un rayon, un gâteau de miel, (*χημιον* des Grecs). Galien donna, par analogie, cette dénomination à des tumeurs de la tête, percées de trous nombreux, par lesquels suintait une matière épaisse et semblable à du miel. Il rapprocha cette maladie des achores, fournissant une matière plus fluide (1). Alexandre de Tralles adopta cette distinction, et ajouta que dans le favus les orifices sont plus larges et ressemblent davantage aux alvéoles des gâteaux de miel (2).

Les médecins arabes imposèrent différents noms aux maladies du cuir chevelu. Avicenne se servit du mot *sahafati*, pour indiquer une maladie ulcéreuse et squameuse, distinguée en humide et sèche; on présume que celle-ci n'était autre que le favus (3). Avicenne mentionne comme synonymes les mots *alsirengi*, *albachie* et *albothin*. Ce dernier, emprunté à Rhazès, aurait été, d'après Lorry (4), successivement altéré, pour en tirer les mots *thim*, *thineum*, et enfin *tinea*.

Le mot *tinea* se trouve dans les traductions des auteurs arabes. Il est dans le livre d'Haly-Abbas, avec la première division qui ait été proposée, relativement aux teignes. Ces maladies sont désignées sous les titres de *tinea favosa*, dans le sens indiqué par Galien et par Alexandre de Tralles; de *tinea fiosa*, tumeurs rondes et dures contenant des petits corps semblables à des graines de figues; de *tinea ameda*, à trous plus petits que ceux de la première espèce; de *tinea uberosa*, à saillies mamillaires; enfin, de *tinea lupinosa*, sèche et blanchâtre, imitant l'aspect des graines de lupin (5). Cette dernière constitue le favus tel qu'on le spécifie aujourd'hui.

(1) *De tumoribus præter naturam*, cap. XV. (*Opera*, t. II, 2^a pars, p. 43.)

(2) *De arte medica*, lib I, cap. IX, édit. de Haller, t. I, p. 12.

(3) Il l'appelle *sahafati antiqua et sicca*. (*Liber Canonis*, lib. IV, fen. VII, tract. III, cap. II, p. 514.)

(4) *De morbis cutaneis*, p. 463.

(5) Haly filius Abbatis, *Liber totius Medicinæ a Stephano ex arab. ling. in lat. red.* Lugduni, 1523, in-4^o, verso de la page 98.

Guy de Chauliac (1) reproduisit littéralement la division d'Haly-Abbas. Ambroise Paré n'admit que trois espèces, sous les noms de *squamosa*, *ficosa* et *corrosiva* (2). On reconnaît difficilement le favus, même dans la seconde espèce, à laquelle on l'a cependant rapporté.

Ce fut dans le cercle tracé par Haly-Abbas que Sennert et la plupart des auteurs des XVI^e et XVII^e siècles, firent entrer les diverses sortes de lésions réunies sous le nom de *teigne*. Lorry seul évita la confusion, en ne reconnaissant comme véritable teigne que la *tinea lupinosa* (3).

Murray, après avoir signalé la synonymie complexe de ce genre de maladie, adopta le terme de *favus* ou *tinea favosa*, en lui assignant la signification qui depuis est devenue classique (4).

Alibert, à peine installé à l'hôpital Saint-Louis, essaya de distribuer dans un ordre méthodique les diverses affections cutanées et d'abord les teignes. Il les divisa en faveuses, granulées, furfuracées, amiantacées et muqueuses (5). Plus tard, il modifia cette division sans l'améliorer. Il partagea les dermatoses teigneuses en achore, porriginé, favus, et trichoma ou plique (6). C'était augmenter le vague. L'admission du genre porriginé, comprenant les espèces furfuracée, amiantacée, granulée et tonsurante, n'était guère propre à le diminuer. On y voyait le reflet mal déguisé des doctrines anglaises.

Willan, en effet, avait adopté comme appellation générale et plus scientifique des teignes le terme de *porrigo*, qui remonte au temps de Celse (7). L'écrivain latin s'en était servi

(1) *Chirurgiæ Tractatus*, tract. VI, doct. II, cap. I.

(2) *Oeuvres*, 17^e livre, chap. II, p. 587.

(3) *De morbis cutaneis*, p. 464.

(4) *De medendi tinea capitis ratione paralipomena*. (*Opuscula*. Gœtting., 1785, t. II, p. 231.)

(5) Gallot, qui suivait la clinique d'Alibert, avait divisé la teigne en faveuse, rugueuse, furfuracée et muqueuse. (*Dissert. sur la teigne*. Paris, 1802.) La première division d'Alibert se trouve dans sa *Description des maladies de la peau*, avec figures coloriées, in-folio. Paris, 1806; — et dans le *Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau*. Paris, 1810, t. I, p. 2.

(6) *Monographie des dermatoses*. Paris, 1835, in-4^o, p. 267.

(7) *De re medica*, lib. VI, cap. I, art. II, p. 311.

pour désigner les affections squameuses et ulcéreuses du cuir chevelu. Bateman établit six espèces ⁽¹⁾ : le *porrigo larvalis* ou croûte de lait, qui se rapporte à l'eczéma ; le *porrigo furfurans*, qui est une variété de pityriasis ; le *porrigo lupinosa*, qui demeure, comme je l'ai déjà dit, le *favus* des modernes ; le *porrigo scutulata*, qui se retrouvera sous le nom d'*herpès tonsurant* ; le *porrigo decalvans*, qui forme aussi un genre à part ; enfin, le *porrigo favosa*, qui est un impétigo.

Comme on le voit, le vague ne diminue pas sous les inspirations de Willan et de Bateman, et M. Rayer a judicieusement agi en proscrivant, comme terme générique, le mot *porrigo*.

Bielt et M. Cazenave ⁽²⁾, en désignant le *favus* sous le nom de *porrigo favosa*, se sont éloignés du sens indiqué par Willan et par Bateman, sans doute pour tenir compte de l'expression de *teigne faveuse*, vulgarisée par Alibert.

Le *favus* a des caractères qui le distinguent de toutes les autres maladies du cuir chevelu, et qui le font reconnaître, même lorsqu'il se présente loin de son siège de prédilection. Il est constitué par des croûtes ou productions sèches, d'un jaune clair, d'une forme circulaire, n'excédant pas 10 à 12 millimètres de diamètre, offrant une dépression centrale, et généralement traversées par quelques cheveux ou poils.

Telle est la notion symptomatologique qu'on peut donner du *favus*. Mais d'importants travaux ont rendu de plus en plus positive et précise la connaissance de cette maladie. Étudiée avec soin, sous le rapport de l'anatomie pathologique, par Baudelocque ⁽³⁾ et par M. Letenneur ⁽⁴⁾, elle a été poursuivie jusque dans son origine par M. Schoenlein, découvrant le cryptogame auquel elle doit sa nature essentiellement parasitaire. Observé par MM. Gruby ⁽⁵⁾, Remak, Lebert ⁽⁶⁾, Vo-

⁽¹⁾ *Practical synopsis of cutan. diseases*, p. 159.

⁽²⁾ *Maladies de la peau*, p. 322.

⁽³⁾ *Recherches sur la teigne faveuse*. (*Revue méd.*, 1831, t. IV, p. 27.)

⁽⁴⁾ *Recherches sur le favus*. (Thèses de Paris, 1839, n° 196.)

⁽⁵⁾ *Compte rendu des séances de l'Académie des Sciences*, 1841, p. 72 ; 1842, p. 513.

⁽⁶⁾ *Physiologie pathol.*, t. II, p. 477.

gel ⁽¹⁾, Ch. Robin ⁽²⁾, l'*achorion schoenleinii* doit être aujourd'hui considéré comme l'élément fondamental des productions faviques.

M. Bazin a réuni sous le nom de *teignes* la plupart des maladies cutanées phyto-parasitaires. Mais il a distingué en premier lieu la teigne faveuse, c'est-à-dire le *favus*.

a. — Causes du *favus*. — 1° Le *favus*, se montrant successivement dans une famille, a pu faire supposer une influence héréditaire ⁽³⁾. Mais il est très-difficile de décider si dans ces circonstances il ne s'agissait pas plutôt de contagion.

2° Il est des conditions d'âge, de tempérament, de constitution, qui facilitent le développement du *favus*. C'est dans la seconde enfance et dans l'adolescence que la teigne se contracte ordinairement. Néanmoins, on l'a vue chez le vieillard ⁽⁴⁾. Ce sont très-souvent des individus d'un tempérament lymphatique, offrant quelques manifestations de la diathèse scrofuleuse ⁽⁵⁾, d'ailleurs faibles et mal constitués, qui semblent plus particulièrement disposés à contracter la teigne. Mais on la voit aussi chez des enfants forts et d'un tempérament sanguin ; et MM. Barthéz et Rilliet n'admettent pas un rapport nécessaire entre les scrofules et le *favus* ⁽⁶⁾. Il est généralement reconnu que cette dernière maladie affecte surtout les enfants pauvres, mal nourris et malpropres ⁽⁷⁾.

3° Il est assez remarquable que le *favus*, fort commun en France, soit rare en Angleterre ⁽⁸⁾. M. Er. Wilson prétend que cette différence tient à ce que la misère est plus grande dans le premier pays que dans le second ⁽⁹⁾. Mais l'Angleterre

⁽¹⁾ *Anat. pathol.*, trad. par Jourdan, p. 391.

⁽²⁾ *Hist. nat. des végétaux parasites*, p. 441.

⁽³⁾ M. Lebert a vu dans une famille la mère et cinq enfants, sur sept, atteints de la teigne. (*Physiol. patholog.*, t. II, p. 493.)

⁽⁴⁾ Sommé ; *Archives*, t. I, p. 482.

⁽⁵⁾ Vogel ; *Anat. pathol.*, p. 391. — J'ai souvent constaté cette coïncidence.

⁽⁶⁾ *Maladies des enfants*, t. I, p. 725.

⁽⁷⁾ Alibert ; *Monographie des dermatoses*, p. 318.

⁽⁸⁾ Aucune planche des ouvrages de Willan et de Bateman ne représente le *favus*.

⁽⁹⁾ *Diseases of the skin*, p. 692.